

Information à tous les personnels de l'OFB

Profitez bien de vos congés mais confiné·es !

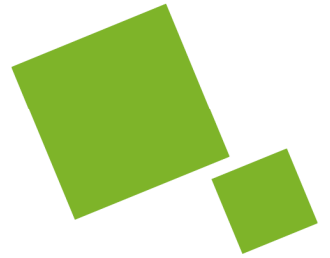


Les agent·es de l'OFB ont reçu un le Flash info n°1 de l'OFB (nom d'ailleurs emprunté au Sne-FSU) où nous apprenons que la direction nous impose de **prendre les congés posés avant l'annonce du confinement**.

Alors même qu'au dernier CHSCT du 31 mars, Pierre Dubreuil conseillait de les prendre mais n'imposait rien.

La direction générale dit suivre « les instructions interministérielles en matière de congés ». C'est faux, les instructions ministérielles ne donnent aucune consigne et laisse le choix aux directeurs d'établissement ou d'administration de faire comme ils le souhaitent. (La Fonction Publique dans sa note aux DRH des ministères n'utilise pas les termes d'obligation mais rappelle la compétence de chefs de service ou directeurs d'établissements publics pour organiser le travail et la prise de congés, sous-entendu pouvoir refuser des congés).

Pouvoir prendre des congés est nécessaire, c'est un repos bien mérité et cela permet une période de réelle déconnexion en ces moments où le travail est à la maison et où il est difficile de décrocher. Mais est-il responsable d'imposer ceux prévus avant ce confinement ? Bien sûr que non ! Nous n'avons pas tous toutes les mêmes situations de travail et de confinement. Pensons à nos collègues qui se sont ainsi trouvé·es brusquement isolé·es, et fragilisé·es parfois ou dans des espaces confinés sans extérieur, ou sans pouvoir s'éloigner du kilomètre autorisé ? Vous souhaitez réellement les priver de leur travail, qui en plus de les occuper est une vocation pour beaucoup, et reste le principal ou seul lien social actuellement ?



Le Sne-FSU dit non !

Cela pose aussi la question de l'équité entre les services et à l'intérieur même d'un service :

- une partie seulement des agent-es ont posé des congés pendant la période de confinement. Ils-elles sont donc impacté-es contrairement aux collègues qui n'avaient pas posé de congés sur cette période. Certain-es ont même envisagé de prendre plusieurs semaines, pour partir en voyage ou visiter leurs proches hors de leur résidence familiale.
- la pose de congés n'est pas gérée de la même façon suivant le manager de l'équipe. En effet, certain-es ont imposé une planification à l'année, avec la consigne que les congés pourraient être ajustés en fonction des demandes de l'agent-e. D'autres ont préféré planifier les congés par trimestre. De fait, la pose des congés d'avril à juin n'était pas encore calée au début de la période de confinement. Ces modes de traitements différents créent bien évidemment une iniquité entre agent-e.

Un peu de souplesse serait appréciée pendant une période doublement délicate, celle des débuts d'un établissement censé fonctionner sur de nouvelles bases et celle du confinement obligatoire alors même que les agent-es ne demandent qu'à pouvoir travailler et limiter les atteintes à l'environnement.

Le confinement implique aussi des relations sociales dégradées et un isolement plus fort. Les représentant-es du personnel que nous sommes sont aussi attaché-es à la santé de tous. Nous alertons sur les risques psychosociaux qui pourraient en découler. **D'ailleurs les différentes sollicitations des collègues aux organisations syndicales le prouvent.**

D'autre part, le Sne-FSU rappelle à la direction générale que toute modification d'organisation doit faire l'objet d'un avis du comité technique et du comité d'hygiène et de sécurité et de santé au travail.

Le Sne-FSU a interpellé Pierre Dubreuil et lui a demandé d'associer plus régulièrement les représentants du personnel aux réunions de crise. Aucune réponse à ce jour.

Notre directeur persiste dans son déni de dialogue social. Et ça continue encore et encore !

Alors encore une fois non, Monsieur le directeur général, le Sne-FSU n'accepte pas vos méthodes et réclame la mise en place d'un véritable dialogue social.

Nous contacter

Vote : pour

Co-secrétaires de la branche Biodiversité

Véronique CARACO-GIORDANO

06 69 31 37 36

veronique.caraco@ofb.gouv.fr

Pascal WANHEM

06 20 99 91 84

wanhem.sne@gmail.com

Permanence

Local syndical - plot i 3^{ème} étage - La Défense - Tél. : 01 40 81 22 28

104 rue Romain Rolland - 93260 LES LILAS

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU